

**N°29 - Approbation du
programme 2008 de travaux
D.F.C.I relatifs aux travaux
PIDAF du Piémont de l'Etoile -
Autoriser Monsieur le Maire à
solliciter les subventions les
plus larges possibles auprès
du Conseil Général, du
Conseil Régional et de la
DDAF**

Rapporteur M. Bastide

M. BASTIDE : Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le programme 2008 de travaux D.F.C.I du PIDAF du Piémont de l'Etoile et d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus larges possibles auprès du Conseil Général, du Conseil Régional et de la DDAF. Les travaux portent sur :

Réfection piste Bastide Nouveau (800 ml)

Eclaircie des peuplements à Biver (10 ha)

Le montant des travaux est estimé à 36 300 euros hors taxes, dont 3 300 euros H.T de maîtrise d'oeuvre.

Mme BONNET : Je me fais ici le porte-voix des promeneurs, randonneurs et peut-être chasseurs. Je crois que nul ne peut nier la nécessité de lutter contre les feux de forêts, surtout dans une région comme la nôtre soumise à la sécheresse et au mistral qui a soufflé pendant 43 jours cet été. Des travaux nécessaires ont été mis en route sur le chemin de l'ancienne ferme Nouveau. Mais, tous ceux qui en ont vu l'étendue ont été plus que surpris par leur ampleur, comme si, visuellement le remède semblait un remède de cheval.

M. BASTIDE : Ce sont des préconisations de préventionnistes. Peut-être ont-ils été échaudés par les feux. Ils veulent arriver rapidement pour les interventions. Cela sert aussi de coupe-feu.

Mme BONNET : Y aura-t-il une remise en place des restanques démolies ? Il ne faudrait pas qu'un fort orage emporte tout. Un habitant a même suggéré de coupler ces chemins avec le déboisement sous les lignes électriques. Ce chantier va-t-il rester en l'état actuel ? La municipalité a-t-elle son mot à dire concernant la fin de ce chantier ?

M. BASTIDE : C'est nous qui payons. Le maître d'oeuvre est le Canal de Provence. Je vous propose de vous rapprocher de Stéphanie Olivero pour savoir s'il y a des demandes particulières des gens. En général, cela se passe toujours bien, aussi bien avec l'ONF qu'avec le Canal de Provence.

M. MEI : C'est une zone boisée très dangereuse. Il faut effectivement que soient intégrées ces recommandations car c'est une zone naturelle. On transmettra le message.